

Saint Pantaléon de Larche, le 1^{er} février 2016



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

VŒUX AUX BENEVOLES DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE



CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'équipe municipale avait convié l'ensemble des associations Saint-Pantaléonnaises à la traditionnelle soirée de vœux dédiée à tous les bénévoles qui font vivre le milieu associatif.

Avant de présenter la réflexion menée par l'équipe municipale destinée à formaliser le nouveau partenariat commune/association, Alain Lapacherie est revenu sur les événements dramatiques du 13 novembre dernier et sur les dispositions du plan Vigipirate. Il a rappelé que les consignes du Préfet avaient été communiquées à chaque Président d'associations. Un renforcement des interdictions de stationner devant les groupes scolaires et bâtiments communaux est mis en place. De même, lors des différentes manifestations organisées, il a rappelé qu'il convient d'assurer un filtrage des entrées en identifiant les participants, en demandant l'ouverture des sacs lorsque cela est nécessaire.

L'actualité communale c'est aussi les restrictions budgétaires imposées par l'Etat, qui implique de réaliser des économies pour préserver les marges de manœuvre nécessaires aux équipements communaux et à la réalisation des projets tels que le Parc de Lestrade, la restructuration du bâtiment polyvalent ou encore le lancement d'un audit sur les installations du Parc des Sports afin de les adapter aux évolutions et aux résultats des clubs locaux.

Alain Lapacherie a annoncé que les futurs critères de versement des aides aux associations se dessinent autour de deux axes principaux :

-pour les associations sportives, la volonté est de conditionner les aides aux effectifs avec une prime marquée en direction des jeunes saint-pantaléonnaises et saint-pantaléonnais et d'un encadrement qualifié.

-pour les associations à vocation culturelle et d'animations, il s'agit de soutenir les animations en plus des effectifs.

De nombreux bénévoles ont été récompensés par une remise de fleurs et de médailles. La cérémonie s'est terminée dans une ambiance conviviale autour d'un buffet dinatoire.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr